

DÉPARTEMENT
LOZÈRE

MAIRIE DE MARCHASTEL

ARRONDISSEMENT
Mende

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON
Nasbinals

du 29/10/2013

Nombre

de conseillers en exercice	9
de présents	9
de votants	9

L'an deux mille treize et le vingt-neuf octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Objet

Décision modificative sur
le budget de la commune

Étaient présents : Mr. Roger BRUN, Mr Bernard CRUEIZE, Mme Sylvie CRUEIZE, Mr Guy ENSUQUE, Mr Eric MALHERBE, Mr Robert RAYNAL, Mlle Denise ROUEL, Mr THIOT Jacques, Mr Urbain VIGIER

Absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Guy ENSUQUE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal réuni en séance décide d'approuver comme suit la décision modificative n°1 sur le budget de la commune :

**Nota- Le Maire certifie
que la convocation du
Conseil avait été faite le
24/10/2013**

Recettes de fonctionnement	002	+ 349.88
Dépenses de fonctionnement	022	+ 349.88
Recettes d'investissement	001	+ 102.37
Dépenses d'investissement	020	+ 102.37

**Pour extrait conforme au
registre
Fait à Marchastel le
29/10/2013
Le Maire,**

ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents

**Acte rendu exécutoire,
après dépôt ou
transmission en
Préfecture le 29/10/2013
et publication ou
notification
le 29/10/2013**